

Agenda 21 Plérin	
Axe 4 : Favoriser la cohésion sociale et la solidarité entre les différents publics et générations	
<b>Action 22 : Organiser les rencontres de la démocratie participative</b>	
Contexte	La charte de la Démocratie Locale, approuvée le 29 juin 2009 en conseil municipal, a posé les bases de la démocratie participative de la commune à travers : les relais citoyens, les 5 comités consultatifs de quartier, le comité consultatif de développement durable et solidaire, et le conseil municipal des enfants.
Enjeux DD	Environnemental : Consulter les habitants sur les projets environnementaux de la commune
	Social : créer du lien social entre les différents quartiers plérinais, les habitants et les générations. Impliquer les habitants dans la vie de la commune.
	Economique : intéresser les habitants à la vie de la commune et donc à l'utilisation des deniers publics.
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un bilan des actions de démocratie participative menées par la Ville depuis 2 ans à travers les 5 comités consultatifs de quartier et le comité consultatif du développement durable et solidaire.</li> <li>- Organiser des rencontres et consulter les instances créées pour définir les orientations à donner en terme de démocratie locale sur les prochaines années.</li> </ul>
Pilote	Delphine MESGOUEZ - LE GOUARD, Adjointe en charge de la Coordination des Initiatives et Prestations Locales, de la Démocratie locale et de la Vie des Quartiers
Partenaires	ADELS Comités consultatifs de quartiers Comité consultatif du développement durable et solidaire
Calendrier prévisionnel	2011
Budget prévisionnel	3 000 €
Indicateurs de suivi	